

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE

OBJET : Dénomination des tribunes du stade de la Montée Rouge

Mesdames, Messieurs,

L'équipe du Stade Olympique Châtelleraudais évolue sur le stade de la Montée Rouge, temple du club depuis 1959. Cette enceinte, construite par les ouvriers de la Manufacture d'armes de Châtelleraud est inaugurée le 11 mai 1947.

Aujourd'hui, le stade de la Montée Rouge possède 3 tribunes : la Tribune A, celle privilégiée par les supporters les plus fidèles du SOC, la tribune Honneur et la Tribune B.

Depuis sa naissance, de nombreuses personnalités, joueurs et dirigeants ont fait évoluer ce club qui a connu les championnats de niveau national dès 1949, avec une accession en championnat de France (CFA).

Parmi elles, René WITTERSHEIM et Jacques LAVILLE ont notamment beaucoup oeuvré pour le S.O.C.

René WITTERSHEIM, Président pendant 8 années entre 1965 et 1973, a su structurer le club en le gérant comme une véritable entreprise.

Au-delà des résultats sportifs obtenus sous sa présidence (2 titres de champion du Centre Ouest et une coupe de la ligue), Il est connu comme étant un homme de communication. A sa tête, tout en développant la formation des jeunes, le club redevient ambitieux et l'équipe de nouveau "une machine à gagner".

Elu adjoint aux sports en 1983, il occupe cette fonction d'adjoint durant 14 ans.

Jacques LAVILLE, natif de Châtelleraud, débute sa carrière de joueur au SOC, en mai 1940. Il est le gardien de but de l'équipe 1ère entre 1943 et 1955 et dispute au total 200 matchs dont trois saisons au niveau championnat de France. Sobre et régulier, son talent est reconnu par tous.

Dévoué au club, il est ensuite entraîneur et responsable général de la commission des jeunes de 1955 à 1971, et enfin secrétaire général jusqu'en 1994.

Agent du service des sports à la commune de Châtelleraud à compter de 1971, il termine sa carrière dans la fonction de chef du service des sports.

Pour leur rendre hommage et en accord avec eux, il est proposé de dénommer les tribunes A et B de leur nom :

- tribune A : René WITTERSHEIM

- tribune B : Jacques LAVILLE

** * * * **

Délibération du bureau prise par délégation

du 2 juin 2014

n° 8

page 2/2

VU l'article 3 alinéa II.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence « Construction, aménagement, entretien, et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

VU les accords de Messieurs Wittersheim et Laville autorisant la CAPC à utiliser leurs noms pour dénommer deux des tribunes du stade de la Montée Rouge,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT le dévouement de ces deux dirigeants en direction du club,

Le bureau de communauté, ayant délibéré, décide que les deux tribunes du stade de la Montée Rouge, porteront le nom comme indiqué ci-dessous :

- tribune A : René WITTERSHEIM
- tribune B : Jacques LAVILLE

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 06/06/14 n° 5554
Publié au siège de la CAPC, le 05/06/14

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER